

AUX CANDIDATS À L'ÉLECTION MUNICIPALE de CRAPONNE

Réponses de Elizabeth PIGAT

AGISSONS POUR CRAPONNE

Quel projet pour la Voie Romaine et pour la circulation à Craponne ?

Projet de prolongement de la Voie Romaine.

Le projet de prolongement de la Voie Romaine vise à la raccorder à l'Avenue Pierre Dumond par la rue de Ponterle. Ce raccordement sur l'Avenue Pierre Dumond par un tracé direct nouveau conduira inéluctablement à ouvrir plus largement au trafic la Voie Romaine (et finalement Craponne) et attirera plus de transits routiers entre les communes plus à l'ouest et les accès au cœur de l'agglomération.

La nécessaire transition énergétique passe au contraire par le développement des transports en commun au profit des territoires de l'ouest lyonnais, plus que de la voiture individuelle.

La Voie Romaine doit rester voie de desserte. Il y a mieux à faire que de dépenser 2M€ au titre des inscriptions en PPI pour prolonger la Voie Romaine : un vrai projet Voie Romaine doit la traiter en voie de desserte.

- 1- Le projet actuel de prolongement de la Voie Romaine engagé par la Métropole doit-il être poursuivi : Oui ou Non ? Dans quel sens interviendrez-vous auprès de la Métropole ?

Comme indiqué lors de nos différents entretiens, je souhaite mettre en place une commission qui sera chargée d'étudier de façon globale sur la commune les déplacements.

Participerons : les élus, les acteurs économiques, des habitants.

Objectif recherché : établir un nouveau PDU qui devra intégrer des chemins piétons, des pistes cyclables et la place des transports en commun.

Sera intégrée, l'arrivée du métro E-

- 2- Si oui, pour quels bénéfices ? Quels bénéfices comptez-vous que Craponne retire de cette réalisation (et des 2M€ qu'il faudra y investir, coût inscrit dans la délibération de la Métropole en date du 5 novembre 2018) ?

- 3- Reprendrez-vous une étude d'opportunité ? Pour éventuellement réorienter le projet ?
→ *crédits prévus en PPI non pour un prolongement mais pour un ensemble d'aménagements tout au long de la Voie Romaine existante, pour réduire la vitesse, pour une piste cyclable protégée, pour faciliter les sorties de résidences.*

Plan de circulation.

L'élaboration d'une « étude de circulation » pour Craponne a été lancée en mai 2019. Il serait logique que ses conclusions soient validées dans le cadre de la prochaine mandature.

L'aménagement de la Voie Romaine sera bien évidemment intégrée dans ce PDU et ce d'autant plus que nous avons le projet de construire un nouveau groupe scolaire à proximité. J'ai demandé à ce que les aménagements prévus soient suspendus dans l'attente de la nouvelle équipe.

- 4- Le cahier des charges qui définit l'élaboration de cette étude est-il réellement approprié pour couvrir l'ensemble des problématiques en jeu pour le territoire de Craponne ?

L'étude a été menée par Mr Pastré, actuel adjoint à l'urbanisme. Je ne me prononcerai pas sur le cahier des charges qu'il a remis.

Je vous confirme que la problématique de la Voie Romaine sera étudiée dans l'étude des enjeux globaux et dans l'intérêt général.

- 5- Quel que soit l'état d'avancement de cette étude de circulation au mois de mars prochain, engagerez-vous une réelle phase de concertation sur son contenu, qui permette aux citoyens et aux associations de faire observations et propositions ?

Ceci est tout à fait l'idée de la mise en place de la commission en intégrant les forces économiques et les élus.

Concertation, et ses modalités.

- 6- Sur le projet Voie Romaine, le Plan de circulation, et tout autre projet structurant pour un ou plusieurs secteurs, une concertation effective sera-t-elle menée ?

Oui comme vous avez pu le voir dans notre campagne électorale, la concertation fait partie de notre ADN. Nous le disons mais le plus important selon moi est de l'avoir fait. Nous poursuivrons dans cette voie comme le montre les comités de quartiers que nous instaurerons et que nous animerons grâce également à des budgets participatifs.

- 7- Sera-t-elle fondée sur les conditions d'une concertation réelle :

- communication préalable des éléments de dossier ?
- échange et étude sur les observations et propositions des associations ou particuliers concernés

Ceci ne me pose aucun problème.

Déplacements pendulaires et transits routiers à travers la commune

- 8- Aurez-vous un engagement fort dans un travail avec les communes du secteur sur la question des flux bi-quotidiens entre les communes de l'Ouest lyonnais et le centre de l'agglomération ?

Pour établir un PDU il nous faudra bien évidemment intégrer ces déplacements dans l'étude.

- 9- Mettrez-vous dans vos priorités l'action auprès du SYTRAL afin d'obtenir les réalisations nécessaires pour développer l'utilisation des transports en commun plutôt que de la voiture ? En particulier pour ce qui est des déplacements bi-quotidiens domicile-travail ?

Comme vous le savez, notre représentant Métropole soutien Mr David Kimelfeld, opposé à l'anneau des Sciences, et engagé pour un développement des transports en commun dans l'Ouest.

Métro ligne E et parcs-relais.

L'arrivée du métro à Alaï constitue une avancée pour les déplacements sur l'ouest de la Métropole. Ce sera positif pour la circulation à Craponne **dans la mesure seulement où des parcs-relais attractifs sont créés**, non seulement à Alaï, mais aussi aux entrées ouest de la commune, ceux-ci étant reliés au métro par des transports en commun efficaces.

De plus, des études complémentaires sont lancées et cette ligne E du métro se prolongera peut-être jusqu'au plateau de Francheville-Craponne sur l'Avenue Edouard Millaud.

Il est alors important pour la circulation à Craponne que des parcs-relais soient créés aux entrées ouest de Craponne et reliés au métro par des transports en commun efficaces

Des **parcs-relais** : pas seulement à proximité du terminus-métro et des emplacements vélo en nombre à ce terminus-métro.

Le Métro E doit s'accompagner d'un réseau de surface adapté et dimensionné pour éviter des déplacements routiers plus nombreux vers ses accès. Cela se joue dès 2020.

Mettez-vous dans vos priorités les réalisations suivantes et les actions auprès du SYTRAL pour obtenir leur programmation dans le mandat :

10- l'implantation de parcs-relais aux entrées ouest de la commune ?

11- la mise en place de transports en commun performants pour relier ceux-ci au métro ?

Comme vous l'avez compris, Craponne est à « un tournant » concernant l'organisation des déplacements avec l'arrivée du Métro et la volonté forte de modifier les modes de déplacements.

Oui, l'objectif est de retenir les flux de voitures à l'extérieur de Craponne.

Mais la condition sine qua non étant des transports en commun très performants

Combien d'habitants à Craponne ? Quels emplois ?

Développer l'emploi sur la commune est un élément pour limiter les déplacements pendulaires de ses habitants.

12- Quel est le chiffre de population que devrait atteindre Craponne au terme de votre mandat en 2026 ?

13- Quelles seront vos orientations pour le PLU-H suivant ?

Le PLU H vient juste d'être validé. Cependant à l'échelle de la Commune nous avons rencontré des promoteurs afin d'échanger sur l'instauration d'une Charte de la Construction. L'idée étant d'agir sur la qualité des programmes (espaces verts, matériaux...)

14- Quels sont vos objectifs en matière d'activités sur la commune ?

Le nombre d'emplois offerts doit-il être fortement développé ?

Si oui, dans quels domaines ? Quelles actions communales en ce sens ?

Notre objectif est de soutenir l'activité économique de Craponne. Une ville sans activité économique devient une ville dortoir !

Ceci permettra également de développer des emplois de proximité et de limiter les déplacements.

Nous avons déjà commencé par mettre l'activité économique avec l'emploi (à ce jour, l'emploi a été repris par l'adjointe à l'action sociale) : l'adjoint sera le même, et nous aurons un conseiller délégué pour l'épauler.

Les deux personnes sont totalement disponibles et seront donc sur le terrain.

Objectifs : favoriser la mise en relation des offres d'emplois offertes par les entreprises craponnoises avec les demandeurs de la Commune ou des Communes limitrophes / soutien à l'association Solidarité Emploi/ transmission des offres d'emplois de la Commune à Solidarité Emploi.